L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureau : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 23 OCTOBRE 1888.

Mme JANE HADING.

Une jolie femme est le plus beau des spectacles, a dit, ou à peu près, La Bruyere. Or Mme Jane Hading passe pour une des beautés de la scène parisienne. N'allez pas, lecteur, faire de l'opposition en vous armant du portrait placé plus haut ; c'est celui qui a été adressé à l'*Abeille*, et comme vanter sa marchandise ne paraît être d'un goût douteux, en matière de journalisme surtout, je n'hésite point à confesser que je soupçonne le dit cliché d'être d'une fidélité médiocre. Attendons le modèle.

En effet, je ne trouve point là des traits à conquérir tout d'abord un public comme celui de Paris : à incendier, dès la première étincelle, son directeur, ainsi que l'a fait celle dont il me faut vous parler aujourd'hui.

Oui, et vous le savez sans doute, Jane Hading, passionnaire du Gymnase, de Paris, nôtit vite la fon aux poudres ; vitelle épouse celui qui le dirigeait : M. Koning, l'un des quatre ou cinq heureux auteurs de *La Fille de Mme Angot*. Et à ce propos, j'estime qu'en changeant de direction, en passant de celle de son exmari à la direction Abbey-Grau, elle n'aura jamais—grâce aux 7 comptes et aux dollars récoltés dans l'Amérique du Sud, aux Etats-Unis—l'occasion de redire—en se l'appliquant—ce refrain connu auquel a collaboré M. Koning :

C'est pas la peine assurément
De changer de gouvernement

Changée aussi sa position sociale : car Mme Hading est une de celles qui ont eu l'heur ou le malheur de profiter de la loi Naquet : la fou allumé à la rampe a été définitivement éteint par l'arrêt d'un tribunal ; Mme Hading a divorcé. Il en va souvent ainsi au théâtre : il y a sur les planches un aimantant où se développe assez malaisément la fleur du mariage.

Rachel allant plus loin, elle posait en principe qu'une femme, sous la domination du mari, ne pouvait devenir une grande actrice. La question est piquante, intéressante à traiter, mais ce n'est point là mon objet, aujourd'hui du moins.

J'écrivais tout à l'heure que l'entretenais des doutes sur la ressemblance du profil placé en tête de cet article ; c'est vous dire que je ne connais pas Mme Jane Hading.

J'aurais pu me dispenser de l'aveu, et m'autoriser des nombreuses appréciations que j'ai lues, toute de vous donner l'esquisse graphique de la comédienne, comme je l'ai essayé dimanche dernier à propos de Coquelin, mais bien, celui-là, Dommerc l'en aura ce devoir usé de ce rude duvet.

J'avais ces appréciations sous les yeux, je me serais empressé de les reproduire, ma besogne eut été ainsi facilitée grandement, et, assurément, j'aurais mieux que je ne puis l'espérer de ma plume.

Mais ce petit subterfuge m'est hélas ! d'avance, l'aurais été comme anglué dans un jugement rendu de la sorte. Mme Hading, me dira-t-on, a du talent, je l'espère bien, il manquait d'où il logiquement imposé de répéter dans ces colonnes l'opinion de nos confrères de Paris, avances comme moi. Or l'infaillibilité n'est point la partie de Paris, et partout, la critique parisienne fait la route. Si légitime, si haute que soit l'autorité de certains juges de la banlieue, on peut s'écarter de leur opinion, on peut différer sur divers points. Les circonstances, les conditions d'exécutions, les engouements, les entraînements nous condisent quelquefois à des admirations, à des sévérités outrées.

L'enthousiasme, le parti pris n'ont-ils point inspiré des louanges sont dont l'Amérique cette grande dame qui, à l'instar de la Pythie—a absolument raison de rire. Le public les critiques reçoivent souvent des leçons fortes, elle aussi ; leur apprend qu'ils se sont égarés dans des condamnations injustes, qu'ils ont emis de fausses perles

Et tenez, n'ai-je pas l'un propos vrai ou non, que l'on prétait à M. Koning, un homme d'imminent dispositions, et qu'on lui attribuait après que son mariage eut été *majeur* ? Il aurait dit que Mme Jane Hading était un talent, pour lui ; qu'elle n'était qu'un effet, pour une cause ; qu'il lui composait ses rôles d'un bout à l'autre ; une lime dont il serait le soleil. Les ménages ont de ces amènités.

Cela posé, et reconnaissant la fausseté sortie de mauvais goût, et à laquelle je ne crois nullement, du reste, j'ajouterai qu'il n'est pas admissible que Mme Hading, après un succès si longtemps soutenu et toujours croissant à Paris, ne soit pas une artiste de premier ordre.

Les lucidités parisiennes ont leur indépendance ; leur position, je le répète, grands journaux est trop considérable pour qu'ils consentent à des complaisances systématiques, intéressées.

Ce n'est point qu'on ne puisse voir la personnalité, l'originalité sont la première condition du succès, qu'on exceptionnel à recevoir un mot d'ordre, à répéter, répandre les mêmes opinions, comme si, par un siphon, on les faisait passer les uns dans les autres.

Mme Hading a été discutée, et de cette discussion est née l'admission que le est une des valeurs artistiques actuelles les plus appréciées. Dans ce Paris qui, en fait d'art, donne la consécration dans ce Paris, si riche en intelligences brillantes, rayonnant sur le monde entier, elle a fait prompte et radieuse carrière.

Public et critique ont été d'accord sur la distinction de cette individualité, et les auteurs se sont empressés de lui confier des créations importantes. Elle y a mis son cachet, et ce cachet là, tous estiment qu'il est de grand prix.

Elle a été, me dit-on, le choix, tout à la fois de ses directeurs et de Coquelin, pour cette tournée ou les voilà ; celui-ci ne pouvait prendre sa partenaire que sur un dessus de panier.

C'est donc certainement un beau, un très beau talent que nous entendrons ici, un jour ou l'autre ; ce nom de Jane Hading, pour ne pas dater d'aussi loin que celui du célèbre sociétaire de la Comédie-Française, est déjà une illustration.

Elle aussi, nous dit-on, a cette diction charmante, enveloppante, dont Sarah Bernhardt est le miracle ; elle aussi est essentiellement femme et trouve—drame ou comédie—de ces élans qui enlèvent une salle et ne sauraient être l'écho d'un professeur.

Sans aucune de ces poussées dramatiques dont on se lasse vite, et qui trop souvent procèdent de ficelles, elle arrive au pathétique le plus remuant, au drame le plus intense. Elle cristallise l'effet, paraît-il, dans un mot, dans un geste, dans un regard ; aussi que les artistes de la grande école de Paris, elle a de la puissance dans sa sobriété même.

Les théâtres de Paris, nul ne l'ignore, ont, chacun, leur propriété littéraire ou lyrique. Il sen suit que l'artiste, pour un temps du moins, peut jouer exclusivement dans les ouvrages acquis à la direction dont il relève. Des rôles sont là souvent qui mirontent aux yeux, qu'il brûle d'aborder, on il sent que son talent rencontrerait des envolées nouvelles ; mais ils lui sont interdits, et alors il est pris de la nostalgie, pour ainsi parler, de tel ou tel personnage.

Il n'en est pas ainsi pour Mme Jane Hading, au contraire son engagement actuel. De même qu'à Coquelin l'occasion lui est offerte de l'agrandir sa sphère, d'aller à de belles aventures, auxquelles elle ne pourrait prétendre sur son théâtre de Paris. Elle y va ; elle y est, elle s'y fait acclamer.

Ce voyage lui permet donc de diversifier son talent ; de trouver emploi de bien des tons non entrés jusqu'ici au répertoire palette d'artiste. Elle y gagnera une plus large envergure ; et de retour en France, elle y apportera des éléments nouveaux pour de nouveaux succès.

L. Placide Canonge.

L'Opéra.

A l'heure où on lira ces lignes, Mme et M. Mangé seront ici. Ils arrivent, en effet, aujourd'hui mardi, à six heures et demie du matin, par le Queen & Crescent Railway. C'est ce que nous apprend M. Victor Nippert.

Les intérêts de l'Opéra les ont retenus à New York plus longtemps qu'ils ne le prévoyaient ; ils n'ont pu en partir que samedi soir.

Il va sans dire qu'aussitôt arrivé ici le directeur se mettra en campagne, afin de mener à bonne fin l'abonnement. Devant les dons du théâtre français—et Dieu merci ! ceux-là sont nombreux et mieux disposés que jamais—il se présentera avec le meilleur, le plus coulant des guichetiers pour gagner sa cause—qui, d'ailleurs, a vrai dire, est aussi celle du public. Ce guichet, sur lequel il peut compter, c'est un tableau de troupe formé avec soin, où les emplois sont représentés, souvent en double, par des sujets qui tous ont du métier, et beaucoup du talent.

Ces artistes ont figuré sur des scènes importantes, et, à part leur valeur que nous croyons bien les lettres, ils nous paraissent réparer le compromis des ouvertures reconnus sacrées par le succès, par la gloire et aussi des ouvrages de compositeurs plus nouveaux et qui, eux également marchent, connaissent des barrières sur le chemin de la célébrité.

Vous le savez, on ne perd pas de temps au théâtre de la rue Bourbon ; à peine les mailles débouclées, on se mettra au travail des répétitions, on ouvrira la campagne.

On peut prévoir que cette ouverture aura lieu du 12 au 15 novembre ; car la troupe partie d'Anvers, samedi dernier, sera ici, au plus tard, du 6 au 8 novembre.

Pendant la traversée la légitime popularité de M. Mangé aura déblayé le terrain et l'inauguration de la saison s'accomplira, nous n'en pouvons douter, sous les meilleurs auspices.

En attendant, les réparations et améliorations se poursuivent à l'Opéra—dans la salle et sur la scène. Tous les fauteuils ont été recouverts, remboursés à nouveau ; les sièges dont nul ne pouvait se plaindre, seront plus confortables que jamais. Les peintres s'occupent de la façade, de l'entrée du théâtre, les faux se posent ; enfin la Compagnie des Marchands agit de son mieux pour seconder en cela la direction.

Un détail que nous lui recommandons et auquel elle a sans doute déjà pourvu : la toilette des loges, dont la tapisserie avait si grand besoin d'être raccordée, a non renouvelée. Il suffit d'un rien pour que l'Opéra, dont la coupe est vraiment charmante, compte au premier rang des salles réussies aux Etats-Unis. Quand il est plein ce le monde que vous savez, c'est vraiment un ravissant coup d'œil.

Un cadre comme celui-là exerce une puissante influence sur des artistes, n'en avez aucun doute.

Théâtre St. Charles.

La troisième représentation de *Zoro* agas pour cette semaine au Faranta. Elle y chautera un répertoire d'opérettes que le public aime et dont l'interprétation est fort intéressante, grâce à l'intelligence de nombre de ces gentils artistes en miniature ; grâce au soin avec lequel ils ont travaillé leurs rôles, et à la correction relative des ensembles.

Leur répertoire se compose de *La Mascotte*, *le Mikado*, *Giroflé Girofla* et *Fatinitza*. Vous verrez qu'ils l'ont étudié depuis la saison dernière.

Le succès d'hier a été très franc, très soutenu, devant salle pleine ; il en sera de même ce soir.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 23 octobre 1888.—Indications pour la Louisiane : Temps plus frais, pluie, vents du nord.

Température du 23 octobre 1888.

Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens No 142 rue du Canal.
Entre Carondelet et Baronne.

Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin..... 70	22
Midi..... 68	21
3 P. M..... 68	21
6 P. M..... 68	21

NAISSANCES ET DÉCÈS

Inscrits au Bureau de Santé pendant les dernières 24 heures.

Naissances.

Mme Angiola Gallo, une fille.
Mme Louise Boch, un garçon.

Décès.

Mlle Mary Morris, 21 ans, 426 rue Thalie.
Mary Wellington, 4 mois, 272 rue des Francais.
Theresa V. Wardle, 12 heures, 44 rue Chippewa.
Alice McDonald, 5 ans, 44 rue Pacific Avenue.
Rozana Grant, 39 ans, 71 rue Bluny, Algers.
Mary Irwin, 19 ans, rues Champs Elysées et Leveau.
Balthazar Birba, 60 ans, rues Magasins, près State.
Adam Barthe, 7 jours, rues Quartier et Dorgenois.
Celia Short, 11 jours, 13 rue Esparza.
Gabrielle Aurora, 8 ans, 351 Chemin du Bayou.

*Diphthérie.

Un nouveau cas de diphthérie a été constaté le 20 au No 2247 de la rue Chippewa.

Décès de la semaine.—Il est mort, pendant la semaine, dans les limites de la Nlle Orléans, 121 personnes, dont 5 de fièvres, 15 de la phthisie pulmonaire, 10 de la maladie de cœur, 4 de la maladie de Bright.

Ages—Au-dessous d'un an, 24 ; de 1 à 2 ans, 6 ; de 2 à 5 ans, 9 ; de 5 à 10 ans, 4 ; de 10 à 15 ans 4 ; de 15 à 20 ans, 7 ; de 20 à 25 ans, 6 ; de 25 à 30 ans, 5 ; de 30 à 40 ans 12 ; de 40 à 50 ans 15 ; de 50 à 60 ans, 7 ; de 60 à 70 ans 11 ; de 70 à 80 ans 11 ; de 80 à 90 ans 1 ; de 90 à 100 ans, 0 ; 100 ans et au dessus, 0 ; inconnu 0

NATIONALITÉS—Anglais, 1 ; Italiens 2 ; Américains 96 ; Irlandais 1 ; Indiens 2 ; Inconnus 28 ; Espagnols 2 ; autres que Louisiane 11.

Il y a eu 12 décès à l'Hôpital de charité.

Les coroners ont délivré 20 certificats de décès.

Il est mort 61 personnes du sexe masculin et 60 du sexe féminin.

Proportion des décès sur la base de 1 mort par année dans la semaine, 23 57 ; blancs, 29 78 ; couleur, 25 46.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

Henry Samory à Mlle Alice Ingraham, deux terrains bornés par les rues Carondelet, Baronne, Delord et Calliope, $6,500.

M. et Mme Jas P. Lusted au Mechanic's Homestead Association, un terrain borné par les rues Felicity Road, St. Thomas et St. James, $3,580.

Mme Vve Adam Rehr à Mme Anna Kaiser et autres, un terrain borné par les rues Chippewa, Nasvienne, St. Thomas et Harmony, $500.

Hartwell C. Nichols au Commercial Homestead Association, un terrain borné par les rues Tronsdale, Deuxième, St. Patrick et St. Denis, $750.

Andréas Kusch à Martin Halbriller, un terrain borné par les rues Johnson, Galvez, Bienville et Conti, $1,200.

Edward Kane à Christian Kissinger, un terrain borné par les rues St. Thomas, Sixième, Chippewa et Septième, $1000.

Cour Civile — Geo Tainhle contre Peter Ross pour $2234 56.

Mme Catherine Ferner contre M. et Mme Jean Terre pour $500 de dommage pour diffamation.

Chas A Stokes contre sa femme Louisa Caron, pour obtenir le divorce.

Cour criminelle. — Section A — Ed. Monlideau et Fidele Anagon sont accusés de violation de la loi du dimanche.

Pat Keegan, d'avoir détérioré une boîte d'alarme d'incendie.

John Robinson, de méfait.

Wm. Muelenan et Jim Williams, de vols de fait.

Louis McGeegan, de larcin.

Jos Rose, de vol à bord d'un bateau.

L'accusation de manslaughter portée contre M. Melville a été retirée.

Ont été lus : plaidoirie :

Jos. T Mulvey et Alph Mulvey, accusés de diffamation.

Paul Balthazar, de vol.

Geo. W. Payne, d'attaque.

A. J. Mulvey, de port d'armes cachées.

Jake Schelling, d'attaque à main armée.

Edgar J. Andry, John Palmer, James O'Brien, Lon Brown, Pete Mulholland, Edw. Pettitony, Meyer Dreyfous, A. Devereux, Jos Laubert et Louis Weber, voies de fait.

Ont avoué leur culpabilité : Bud Carlin, Jos. G. Bienvenu, Peter Winn, Ad. Benjamin, Richard Toney et Fanny Wiltz, voies de fait.

Tom Watson a été reconnu coupable de vol avec effraction.

L'affaire du Anthony Martin, accusé d'avoir mis en circulation de faux certificats a été renvoyée indéfiniment.

Les autres affaires inscrites sont restées en arrière.

Cour de Recorder. — Si cela continue, les avocats de la 1ère cour de recorder vont être obligés d'apporter chacun leur chaise à la cour s'ils veulent s'asseoir, parce que la ville ne se décide pas à fournir un nombre de sièges suffisant pour permettre à tous de le faire.

La plupart des affaires qui devaient être instruites hier matin ont dû être remises, la station centrale étant bloquée par l'eau. Le chef de police lui-même n'a pu arriver à son bureau qu'après 11 heures. Le juge Murphy a toutefois condamné à $10 ou vingt jours chacun John Keller, Wm Coleman, John Weber, Richard Holland et Léon Neuville, qui ont été pris à jouer dans la rue, au coin de Locust et St-André.

Entre femmes.—Hier soir à 10 heures, une négresse du nom de Marie Steward a été amenée à la station du 3me precinct, la tête ensanglantée. Elle déclara tout d'abord qu'elle était tombée et s'était blessée ; mais en examinant ses blessures on a découvert qu'elles provenaient de coups de couteau.

Elle a été alors envoyée à l'hôpital. L'affaire fait rage aux rues Roman, Priour, Laharpe et Lapeyrouse ; elle a été causée par la voisinage du lieu ou la bataille devait avoir un lieu et les agents ont découvert une nommée Marcelle Jones qui était aussi couverte de sang et portait une blessure à la poitrine.

Toutes deux s'étaient battues à 9 heures, au coin des rues Laharpe et Lapeyrouse ; elles ont été emmenées à l'hôpital, et ordre a été donné de veiller sur Marcelle Jones.

La foudre.—Il est matin à 5 heures 30, la foudre est tombée sur l'habitation de M. Jno. Giorlich, rue Nord Peters No 48, où elle a causé pour $15 de dommages.

Collision.—Hier, à 3 heures de l'après-midi, au pied de la rue Erato, une locomotive de l'Illinois Central a renversé un wagon appartenant à M. Gompia qui habite au coin des rues Douzième et Remparts. Le wagon a été endommagé pour $30. Personne n'a été blessé.

Le feu.—La feu a pris à minuit au No 109 de la rue Bassin, appartenant à Peter Blaise et habité par un nègre du nom de Butler Adams. Les pompiers se sont rendus très promptement maîtres du feu, qui avait pris immédiatement des proportions inquiétantes et menaçait les maisons voisines.

Le No 109 n'a pas été complètement détruit. Alarme à la boîte 123. Pas d'assurance.

Ce feu était l'œuvre d'un incendiaire, car l'on a trouvé derrière la porte d'entrée des traces de pétrole. Les dommages sont évalués à $400.

A l'hôpital.—MM. Gonzalez, Livaudais et Bonono qui se sont battus samedi coin St. Louis et Bourgogne, sont toujours à l'hôpital, dans l'état le plus satisfaisant que l'on puisse désirer pour chacun d'eux.

Chute—Hier à midi, une dame qui voulait traverser un ruisseau au coin des rues Royale et Canal a glissé, est tombée et a été entraîné sous un des ponts d'où elle a été promptement retirée.

Bibliothèque Howard.—Il y a assez longtemps déjà, croyons-nous, qu'il n'a été question de la Bibliothèque Howard, pour qu'il nous soit permis de présenter à son sujet, à nos lecteurs, quelques renseignements que nous devons à l'obligeance de l'entrepreneur de ce monument, M. John Wilson, et auxquels l'achèvement prochain des travaux donne quelque actualité.

Le mot monument est peut-être impropre à qualifier cette construction originale qui fait revivre ici, pas très fidèlement peut-être, l'architecture Romane, sœur aînée du Gothique. Elle est assurément unique en son genre à la Nlle-Orléans et lorsqu'elle sera terminée, elle comptera parmi les plus beaux édifices de la ville et n'aura que le tort d'avoir sa façade sur la rue Delord.

La construction a été commencée au mois de novembre 1887, par M. Worster, architecte du Massachusetts, sur un terrain compris entre la rue du Camp et le Road-Point de Lee et faisant face à la rue Delord. Les travaux ont été conduits avec beaucoup d'habileté par M. John Wilson, entrepreneur de la Nouvelle-Orléans qui compte les terminer vers la fin du mois prochain.

En ce qui concerne l'extérieur, les matériaux employés sont, pour les murailles, la pierre de taille jaune du Massachusetts, dont l'extérieur a été conservé à l'état brut ; pour la toiture, on a employé les jolies tuiles rouges fabriquées par la Akron Roof Tile Co. de l'Ohio.

A l'extrémité du bâtiment, du côté de la rue du Camp, se trouvent quatre fenêtres surmontées de clochetons qui s'élèvent gracieusement à au-dessus de la partie massive de l'édifice, plus large à la base qu'au sommet.

A l'extrémité opposée se trouve le tuyau massif d'une cheminée, tandis qu'au centre, à gauche de l'entrée, on observe une tour ornée de petites fenêtres diversement sculptées. L'entrée est large et arquée mesurant onze pieds de large sur dix de haut. Elle ouvre sur un vaste perron auquel donneront accès deux escaliers latéraux où l'on arrivera par des allées bétonnées aboutissant l'une à l'entrée de la rue du Camp, l'autre à celle de la rue St. Charles. Le terrain de la façade sera transformé en un beau jardin et de chaque côté du perron on disposera un talus gazonné.

L'intérieur a 3 pieds de haut, en pierre brute, entourera le monument sur la rue du Camp et rue St. Charles, seront construits en béton des trottoirs de 12 pieds de large : celui de la rue Delord en aura 13.

Au dessus de la porte d'entrée, une pierre porte mesurée l'inscription suivante :

HOWARD MEMORIAL LIBRARY.
MDCCCLXXXVII.

A droite de cette porte, une seconde pierre a été réservée pour une souscription qui n'a pas encore été choisie.

En entrant, on trouve dans un appartement de 30 pieds sur 20 qui est entre la bibliothèque et la salle de lecture dont il est séparé par une sorte d'antichambre. Cet appartement est le *Library Room* destiné un tout cas à être arrêtera pour demander aux bibliothécaire celui des livres qu'il désire lui être prêté. Une balustrade séparera cet appartement de la bibliothèque pour en pâcher l'accès des visiteurs dans celle ci.

L'appartement qui lui est contigu a mesure 68 x 40 pieds et est divisé de chaque côté sur sa longueur, par des cloisons, en six sections, dans chacune desquelles seront disposés sur les trois côtés de quatre rayons ouvrant sur le corridor le long de la salle. Ces rayons recevront des livres. Chacune de ces sections mesure 10 pieds sur 9 et a un premier étage auquel une galerie donne accès. Au centre du plancher des sections supérieures a été aussi une ouverture par laquelle les spectateurs du rez-de-chaussée reçoivent une partie de leur jour.

Des balustrades de quatre modèles différents seront placées autour de ces ouvertures, laissant autour des rayons une sorte de chemin de ronde. Le plafond de cette salle, au centre blanc, sera entièrement arcbouté sur des colonnes de même bois qui quant les cloisons de chaque section. Celles là sont aussi en chêne.

Du côté de la rue du Camp, et par conséquent au fond du couloir central de la bibliothèque, quatre fenêtres surmontées chacune d'une double imposte, donnent un jour abondant. Chacune des subdivisions de la salle prend jour au rez-de-chaussée par une petite fenêtre simple et au premier étage par une fenêtre double et de plus grande dimension.

En résumé, on pourrait dire que cette subdivision forme vingt trois grands casiers où, pour faciliter les recherches du bibliothécaire, les livres seront rangés selon les sujets dont ils traitent. Nous avons mentionné vingt-trois cases seulement, la vingt quatrième, celle qui est contigüe au *Delivery Room*, ayant été réservée au bibliothécaire afin qu'il soit à même de surveiller promptement aux visiteurs. On a calculé qu'il y aurait au moins 1200 rayons.

Du *Delivery room*, on passe dans un appartement plus petit (12x8 pieds) plus large que long. A droite et à gauche du quel se trouvent deux autres petites pièces, celle de gauche est appartement il y a aussi un grand escalier qui conduit au premier étage de la tour où est une salle de réunion pour les directeurs de la bibliothèque.

Enfin par trois larges marches d'ascender, on monte dans la salle de lecture proprement dite. C'est une pièce circulaire dont le plafond, semblable à la voûte du chœur d'une église, est formé de nervures de chêne blanc dont l'intervalle est garni de planchettes en même bois superposées.

La salle est entourée de lambris en chêne sur une hauteur de douze pieds. Dessus du reste que tout l'intérieur du bâtiment, tant les murs que les plafonds, est en chêne blanc verni.

La salle mesure 40 pieds de diamètre et est éclairée par quatre fenêtres doubles, surmontées chacune à quelques pieds d'une autre simple. En face de lecture est une table d'acajou de pierre brune, agrémentée de divers motifs de sculpture et surmontée d'une plaque destinée à recevoir une inscription.

Sur le manteau on lit la date "1887" écrite en chiffres romains.

Les parquets ne sont pas encore placés ; ils seront, nous a-t-on dit, en bois de pin dur venant de la Géorgie.

Le bâtiment sera chauffé par l'eau et éclairé au gaz.

Le Camera Club. — Excursion.—Dimanche prochain, le club des photographes amateurs, "Camera Club," fait à Covington une excursion bien intéressante, à laquelle il invite le public à prendre part. Il suffira pour lui d'aller prendre des vues photographiques des sites charmants qui sont si nombreux dans ces jolis parages.

Il a fait des invitations spéciales à la Presse de la Nouvelle-Orléans et aux officiers de l'Université Tulane, où se trouve le siège de la Société. Il a été convenu avec la compagnie du chemin de fer East Louisiana que le train d'excursion n'arrêterait, à la volonté du club, afin de permettre aux membres de prendre les vues qui lui paraîtront les plus pittoresques.

Un banquet aura lieu à l'Hôtel Gauthier.

Cet excursion artistique a aussi un but patriotique.

Les vues qu'elle doit prendre, elle les mettra à la disposition de la Société d'Immigration d'Etat, qui en fera l'usage qu'elle trouvera le plus utile.

Toutes deux s'étaient battues à 9 heures, au coin des rues Laharpe et Lapeyrouse ; elles ont été emmenées à l'hôpital, et ordre a été donné de veiller sur Marcelle Jones.

La foudre.—Il est matin à 5 heures 30, la foudre est tombée sur l'habitation de M. Jno. Giorlich, rue Nord Peters No 48, où elle a causé pour $15 de dommages.

Collision.—Hier, à 3 heures de l'après-midi, au pied de la rue Erato, une locomotive de l'Illinois Central a renversé un wagon appartenant à M. Gompia qui habite au coin des rues Douzième et Remparts. Le wagon a été endommagé pour $30. Personne n'a été blessé.

Le feu.—La feu a pris à minuit au No 109 de la rue Bassin, appartenant à Peter Blaise et habité par un nègre du nom de Butler Adams. Les pompiers se sont rendus très promptement maîtres du feu, qui avait pris immédiatement des proportions inquiétantes et menaçait les maisons voisines.

Le No 109 n'a pas été complètement détruit. Alarme à la boîte 123. Pas d'assurance.

Ce feu était l'œuvre d'un incendiaire, car l'on a trouvé derrière la porte d'entrée des traces de pétrole. Les dommages sont évalués à $400.

A l'hôpital.—MM. Gonzalez, Livaudais et Bonono qui se sont battus samedi coin St. Louis et Bourgogne, sont toujours à l'hôpital, dans l'état le plus satisfaisant que l'on puisse désirer pour chacun d'eux.

Chute—Hier à midi, une dame qui voulait traverser un ruisseau au coin des rues Royale et Canal a glissé, est tombée et a été entraîné sous un des ponts d'où elle a été promptement retirée.

La taxe pour le drainage.—Il est maintenant certain que le nombre de signatures que portait la pétition des citoyens relative à un scrutin pour la perception d'une taxe dont le produit serait consacré au drainage, n'a pas atteint le chiffre exigé par la loi.

Nul Remède Universel

N'a encore été découvert ; mais comme au moins les quatre cinquièmes des maladies humaines ont leur source dans l'impureté du Sang, une médecine qui restaure ce fluide à une condition saine arrive presque à être une cure universelle. La Salsaparrille d'Ayer agit sur le sang dans toutes les périodes de sa formation, et est, par conséquent, adaptée à une plus grande variété de maladies qu'aucune autre médecine connue. Les

Furoncles et les Boutons

Qui résistent à un traitement ordinaire, cèdent à la Salsaparrille d'Ayer après un essai comparativement court.

Mr. C. E. Murray, de Charlottesville, Va., écrit que durant des années il était affligé de furoncles qui lui causaient beaucoup de souffrances. Ceux-ci furent suivis de boutons rouges dont il avait plusieurs à la fois. Il commença alors à prendre de la Salsaparrille d'Ayer, et après en avoir pris trois flacons, les boutons disparurent, et depuis six ans il n'a pas eu même l'apparence du moindre petit bouton.

Cette insidieuse maladie, la Scrofule, est la cause fertile d'innombrables maux, la Consomption étant l'un de plusieurs également fatals. Les éruptions, les ulcères, le mal aux yeux, la faiblesse, l'épuisement des muscles, un appétit capricieux et autres maux semblables, sont presque des indications certaines d'une infection scrofuleuse dans le système. Beaucoup de figures, qui autrement seraient belles, sont défigurées par des boutons, des éruptions, de taches pustuleuses, qui proviennent de sang impur, montrant le besoin de la Salsapareille d'Ayer pour remédier au mal.

Tous ceux qui souffrent des désordres du sang devraient essayer de la Salsaparille d'Ayer—éviter de se servir de toutes poudres, onguents, lotions et spécialement de compositions non mercuriels et sans valeur, lesquelles, non seulement, manquent d'effectuer une guérison, mais plus fréquemment aggravent et confirment les maladies que des annonces mensongères promettaient de guérir.

Ayer's Sarsaparilla

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Vendue par tous les Pharmaciens. Prix $1 ; six flacons, $5.

Le commissaire Leche et les ponts de rues.—H. T. C. Ottamann a demandé une injonction empêchant E. C. Lâche, commissaire des travaux publics d'enlever les ponts et plateformes placés en face de leur magasin, enregistrés Poydras et Constance.

Il prétend que les ponts n'obstruent pas les ruisseaux et ne s'opposent pas à l'écoulement de l'eau, qu'ils sont construits de façon à pouvoir être enlevés de temps en temps pour nettoyer le ruisseau chaque fois que cela est nécessaire. Les demandeurs ajoutent qu'ils ne manquent pas de le faire.

Le commissaire Leche leur a fait envoyé le 19 une notice, leur enjoignant d'avoir à faire enlever leur pont dans les quarante huit heures, à courir de la date de réception de la dite notice, faute de quoi il les poursuivrait en vertu de l'ordonnance 1955.

On prétend que cette ordonnance ne prévoit pas le cas en question attendu que le pont des demandeurs n'obstrue pas le ruisseau. Si dans ce cas le commissaire persiste dans ses prétentions légales, contre les demandeurs, ceux-ci allument qu'ils auront à soutenir une perte de plus de $500.

Mort.—Un nommé Jos Fisher qui au cours d'une rixe avec Fritz Lux, le 15 octobre, dans les écuries de la Brigade chars du Calusée, rue des Magasins, avait reçu un coup de pelle sur la tête, est mort hier matin des suites de sa blessure.

Une coroner inquête sur la mort de Fisher.

Une commission de meutre a été portée contre Lux.

Blessé.—Dimanche matin en se battant avec William Fitzgerald au No 143 rue de la Levée, E. M. Rooney a reçu plusieurs coups de poignard, qui, heureusement ne l'ont qu'effleuré sans pénétrer au foie qu'on prétendait être sur ses traces.

Accident.—Hier matin, un nommé Hermann Stevens qui travaille au port, est tombé en traversant la rue au pied de la rue Delord et s'est démis le bras gauche. Il a été ramené chez lui près de la gare de l'Illinois Central.

L'élection.—Le maire a donné ordre hier aux agents de choisir et de louer les bureaux d'élection aux frais de la ville. Le comité des finances prendra des mesures pour subvenir aux dépenses de cette location.

Le quai de L N.—Les contants du fleuve s'arrêtent, paraît-il, le long du quai de Louisville Nashville une quantité considérable de vaisseau diminue la profondeur de l'eau a été pour que les bateaux ne peuvent plus aborder.

La Aurora.—La Aurora Association Chœurs de Bienfaisance Mutuaux dimanche 150 membres en ligne pour parader dans les principales rues de la ville. Le cortège est parti vers midi de la salle de l'Union Française où M. Caubes avait servi un repas aux quelle environ cent personnes prirent part. Beaucoup de toasts ont été portés et une médaille d'or offerte à M. Hincks, le maître de l'Association.

Celle-ci est dirigée par les officiers suivants :

Joseph Echezabal, président ; J. B. Delmonte, vice président ; G. G. Gonzalez, secrétaire aux archives ; M. D. Gonzalez, trésorier ; Jas Mendoza, secrétaire aux finances ; D. Cabeza, grand marshal ; Dr. M. E. Hincks, médecin.

Aux courses.—Un accident est arrivé dimanche au Parc Audubon, où il y avait courses, à deux des concurrents, MM. John T. Shaw et Thos. Newman, qui ont été précipités sur la piste. On a dit qu'ils ont été relevés sans connaissance. Le premier n'avait pas encore repris connaissance hier dans la journée, et l'on craint qu'il n'ait le crâne fracturé. Le second ne s'est pas autrement ressenti de sa chute.

Paragraphes.—Dimanche, la toiture en bois d'un immeuble situé au coin des rues Washington et Septième a été endommagée par le feu pour $5.

—Une nommée Dora Brown s'est battue rue Liberté, No 114, avec un nommé Wm Williams et a été blessée d'un coup de couteau au poignet gauche.

—Dimanche matin, au coin des rues Gravier et Liberté, un nègre du nom de Walker a tiré 2 coups de revolver sur un nommé John Taylor, sans l'atteindre et a pris la fuite.

—On a volé pour $7 de vêtements à M. E. Young, employé dans une laiterie de la rue Dumaine, près White.

—Un voleur a pénétré rue Broad, près Palmyre, chez M. Daigle qui l'a effrayé avant qu'il ait pu rien emporter.

—On a retrouvé, dimanche matin, flottant à la dérive, une embarcation dans laquelle on avait remarqué, vendredi soir sur le fleuve, un nègre du nom de James Allen, âgé de 60 ans, qui paraissait ivre. On pense qu'il se sera noyé.

—Les démocrates ont envoyé hier au capt. Wright, aurintendant d'élection pour le district Est de la Louisiane, leur liste de noms.

—Un garçon de 17 ans, nommé Henry Will, qui travaillait sur un toit au coin des rues Lafayette et Front est tombé d'une hauteur de 20 pieds et a reçu des lésions internes. Il est à l'hôpital dans un état critique.

—Un ouragan a détruit, hier matin, à 4 h. 30, la sucrerie de la plantation Félicité, paroisse St Jacques.

—En ce qui concerne la mort de René Ducloit, un Français, âgé de 39 ans, qui a succombé à l'hôpital, de délirium tremens, un laitier, M. Marlas, a déclaré connaître Ducloit depuis 20 ans et l'avoir eu à son service. Il a affirmé qu'il s'enivrait fréquemment.

A PROPOS DU JOURNAL DE FRÉDÉRIC III. — UNE LETTRE ADRESSÉE AU "TIMES" DE LONDRES.—UNE DÉPÊCHE DE BERLIN, DE LA "GAZETTE DE FRANCE". — QUELQUES OBSERVATIONS DU "DAILY TELEGRAPH", DE LONDRES, ET DE DEUX JOURNAUX FRANÇAIS.

Le *Times* publie la lettre suivante, signée *Jurisconsulti* :

Le prince de Bismarck affirme dans son rapport au jeune empereur Guillaume que, si le journal de l'empereur Frédéric est authentique sa publication constitue un divulgation de secrets d'Etat et tombe sous l'application de l'article 92 du Code pénal.

D'après les arguments produits par le comte de Bismarck lui-même, il serait difficile de prouver que le prince impérial avait eu connaissance de vérités ou secrets d'Etat, car le chancelier dit : "Je n'avais pas l'autorisation du roi de causer avec Son Altesse royale sur ces questions secrétoriques de notre politique."

D'autre part, il est hors de doute que le prince de Bismarck lui-même se trouvait en possession de certains secrets d'Etat, et il semblerait qu'en publiant son rapport dans les journaux allemands il a divulgué un fait qui, jusqu'à présent, était un secret d'Etat, et qui, s'il était reconnu vrai, pourrait affecter désavantageusement les intérêts de l'Allemagne et de l'Angleterre.

"Sa Majesté—écrit le prince de Bismarck en parlant du défunt empereur Guillaume—exigeait les révélations les plus discrètes qui pussent être faites à la cour anglaise, qui avait des sympathies françaises."

"L'évidence historique, telle qu'elle a été démontrée jusqu'à présent, suppose assurément que toute autre mère sur les sympathies de la cour tannique pendant la guerre franco allemande. Mais, en supposant que le défunt empereur eût pris réellement le prince de Bismarck pour confident de ses soupçons dirigés contre son propre fils et sa belle fille, et de sa méfiance à l'égard de la cour anglaise, cet exposé ne même article 92 du Code pénal ne serait pas aussi applicable à la divulgation d'informations de ce genre ?

Berlin, 4 octobre

On dit que le gouvernement possède la liste de toutes les personnes qui ont reçu de l'empereur Frédéric une copie de ses Mémoires. Guillaume II a exprimé le désir que toutes les démarches faites dans le but de supprimer la distribution de ces personnes pour qu'elles remettent à déposer ces copies dans